Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 74 (1965)

Heft: 8

Rubrik: Croix-Rouge internationale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Croix-Rouge internationale







Vingt-quatre mois en Arabie heureuse

De l'Arabie heureuse, du Yémen, nous en parlons dans ces colonnes depuis tantôt 2 ans. De ce « Yémen terre de souffrance », du titre du film que le Comité international de la Croix-Rouge a réalisé il y a quelque 18 mois, sur l'activité qu'il déploie depuis 1963 dans ce pays de déserts où la guerre civile aura sévi pendant plus de 3 ans, mettant aux prises royalistes et républicains.

Par suite du cessez-le-feu intervenu maintenant définitivement au Yémen, le CICR a décidé de mettre un terme, le 31 octobre 1965, à l'activité de l'hôpital de campagne d'Uqd, sis non loin de la frontière saoudite, entré en exploitation dans le courant de novembre 1963. Cet « hôpital du désert » comme on aura souvent aussi dénommé cette oasis d'humanité, aura ainsi déployé son activité bienfaisante pendant près de 24 mois. Avec le concours de personnel suisse pour la plus grande partie, cet hôpital de tentes d'une centaine de lits aura accueilli, soigné et opéré des milliers de patients civils et militaires. De novembre 1963 à novembe 1965, la policlinique a donné 60 500 consultations, soit une moyenne de plus de cent consultations par jour. Pendant cette période, plus de 11 000 cas ont fait l'objet de traitements, avec une moyenne de 5 consultations par

Le nombre des patients examinés variait entre 40 et 130 par jour; 1700 patients ont été hospitalisés et la durée d'hospitalisation moyenne a été de 25 jours par patient. Les 2088 opérations effectuées pendant cette période donnent une moyenne de 3 opérations par jour, dont les deuxtiers, soit 2 opérations, pratiquées sous narcose.

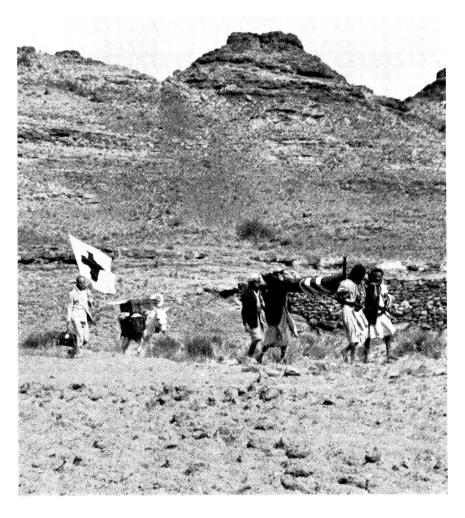
Chaque jour, l'on a effectué 15 à 20 examens de laboratoire, ainsi que 10



Tel un mirage, est apparu, il y a 2 ans, dans cette immensité désertique, le Clinobox de l'hôpital de campagne du CICR. Ce bloc opératoire mobile parfaitement aménagé où des milliers d'interventions chirurgicales ont pu être effectuées par les membres de la mission médicale aura rendu d'inappréciables services.

Photos CICR, Genève

Sous le couvert de la Croix-Rouge, jusqu'alors inconnue au Yémen, blessés et malades ont été transportés sans risques du front à l'hôpital d'Uqd.



radiographies environ. Deux médecins, deux infirmières et deux infirmiers auxiliaires yéménites formés à Uqd, étaient responsables de la policlinique, de 7.30 à 11.30 et de 16.00 à 18.00 heures. Un ou deux interprètes étaient à la disposition du personnel. Car, ce n'était certes pas une tâche facile que d'interroger pendant ce temps en arabe, en moyenne 123 patients, de les examiner (un patient sur cinq environ se présentait pour la première fois à l'hôpital), de leur donner des soins et de leur faire comprendre, toujours en arabe, comment ils devaient prendre leurs comprimés. Les opérations débutaient à 08.00 heures et, compte tenu des préparatifs indispensables, le travail commençait effectivement à 07.15 ou 07.30 heures. A raison d'une moyenne de 3 opérations par jour, la matinée était en général pleinement occupée. En fait, il n'était pas rare que les opérations se poursuivent après l'heure du déjeuner. A cet égard, le « Clinobox » s'avéra extrêmement précieux: un complexe d'instruments soigneusement choisis et combinés, comportant de multiples applications, permettait de faire pratiquement n'importe quelle opération.

En plus des opérations, l'après-midi était consacré, selon le temps disponible, à la mise en place des plâtres; les travaux de stérilisation et de nettoyage du linge et des installations étaient également du ressort de l'équipe préposée aux opérations. L'après-midi, dans les tentes de chirurgie, il fallait en outre changer de nombreux pansements, ce qui donnait parfois lieu à certaines difficultés d'ordre psychologique.

Le patient yéménite, qui n'a pas la moindre idée de ce qu'est la médecine moderne, est d'avis que plus nombreux sont les soins et les prescriptions, meilleur est le traitement. Chaque tablette représente un pas vers la guérison, mais deux tablettes ou même une injection sont préférables; toutefois, ce qu'il y a de meilleur, c'est naturellement l'opération. Il en était de même au moment du changement des pansements. Lorsque le médecin essayait d'expliquer, dans des bribes d'arabe, péniblement acquises, qu'il fallait changer les pansements d'Ahmed deux fois par jour, parce que ses plaies suppuraient, tandis qu'au contraire une plaie opératoire, proprement suturée, devait si possible ne pas être découverte, cette décision était souvent accueillie avec un sourire qui signifiait: « Bien sûr, tu as un faible inexplicable pour Ahmed! »

De même, il arrivait qu'un malade atteint de fièvre, se portât au-devant du médecin, se plaignant de ce que, depuis dix jours, on ne le traitât qu'au moyen de tablettes et d'injections, sans résultat, et exigeait qu'on l'opère.

Le fait que les blessés étaient, la plupart du temps, amenés au cours de la nuit, afin de ne pas exposer les véhicules aux bombardements aériens, représentait en particulier une lourde charge pour l'équipe de chirurgie. De ce fait, le travail de nuit était loin d'être exceptionnel.

Dans les autres divisions également, on travaillait dur: les infirmiers dans les tentes, qui devaient mener une lutte incessante pour obtenir le respect des règles élémentaires de l'hygiène; la laborantine, qui effectuait de pénibles travaux au microscope; les chauffeurs, chargés de l'entretien des véhicules, du ramassage du bois et surtout de la corvée d'eau, qui impliquait un va-et-vient permanent entre l'hôpital et le puits, éloigné d'une vingtaine de kilomètres, sur

une piste meurtrière pour les camionsciternes.

Huit équipes médicales totalisant plus de 200 médecins, infirmiers et infirmières, laborantines, radiologues et autres collaborateurs techniques et administratifs mis à disposition par la Croix-Rouge suisse se seront ainsi succédé en Arabie heureuse, passant plusieurs mois « entre ciel et sable » sur l'îlot rocheux que l'on appelle « Uqd ».

La plupart des patients accueillis à l'hôpital de campagne du CICR auront trouvé là, pour la première fois de leur vie, un adoucissement à leurs maux.

L'hôpital fermé, il est prévu que trois équipes itinérantes fortes chacune d'un médecin et d'un infirmier demeureront en poste au Yémen — l'une au Nord, les deux autres au Sud du pays — jusqu'à fin janvier 1966.

Il est difficile de dire ce qu'aura signifié, dans ce pays fermé il y a 3 ans encore à toute influence extérieure et où la Croix-Rouge n'avait encore jamais pénétré, l'activité que le Comité international de la Croix-Rouge y aura déployée, non seulement dans le cadre de son hôpital de campagne, mais encore en procédant à des échanges de prisonniers, en leur remettant au besoin des secours, en organisant des distributions de vivres à l'intention des enfants plus particulièrement, soit encore en apportant, dans diverses régions du territoire yéménite, à l'intérieur du pays, par le canal des équipes mobiles détachées de l'hôpital d'Uqd, les premiers soins aux combattants et aux civils victimes des hostilités; dans ces régions reculées et d'accès difficile, médecins et infirmiers auront donné 12 000 consultations.

Toujours dans le domaine médical, le CICR a poursuivi aussi son action en faveur des invalides de guerre dans la République, action menée en étroite collaboration avec le Croissant-Rouge de la République arabe unie. En janvier, un groupe d'amputés rentrait à Sanaa après avoir séjourné à l'hôpital orthopédique du Caire pour s'y faire appareiller, tandis qu'un autre groupe partait pour la capitale égyptienne, suivi, en mars, par un troisième contingent, puis, en mai, par un quatrième. Grâce en grande partie aux subsides versés par le CICR, ces invalides ont pu suivre les traitements et recevoir les prothèses que nécessitait leur état. La délégation du CICR à Sanaa a en outre distribué, à titre de secours provisoire aux amputés, des béquilles et pilons.

Au début de cette année, la délégation du CICR a pris livraison de 20 tonnes de vêtements et d'un millier de draps, ainsi que des médicaments offerts par la Croix-Rouge suédoise à la population yéménite victime des événements. Il s'y ajoutait six machines à coudre. Ses délégués ont distribué onze tonnes à Sanaa et ont réparti les neuf autres entre Taizz et Hodeidah. Ils ont aussi remis quatre tonnes de vêtements offerts par la Croix-Rouge suisse, ainsi qu'un lot de babouches. La tâche que le CICR a menée au Yémen a revêtu une signification toute particulière. Dans ce pays, en effet, qui jusqu'ici vivait isolé, le monde extérieur afflue de toute part. S'il y a malheureusement fait irruption sous la forme des moyens de guerre moderne, il était d'autant plus nécessaire que notre civilisation s'y manifestât aussi sous deux de ses aspects les plus nobles: les bienfaits de la médecine moderne, l'œuvre et l'idéal humanitaires et impartiaux de la Croix-Rouge.

Dans le cadre du programme de développement de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge

De par sa nature, la Croix-Rouge ne peut plus aujourd'hui ignorer ni négliger les besoins immenses d'ordre humanitaire auxquels les pays en voie de développement ont à faire face. Aussi, la pénétration de la Croix-Rouge et de son idée dans des pays et de vastes régions où elle était encore ignorée jusqu'ici s'impose-t-elle de plus en plus comme l'un des traits caractéristiques, voire comme l'un des aspects les plus importants de l'activité actuelle de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. C'est ce qui a amené cette dernière à préconiser, il y a deux ans, à l'occasion de la célébration du Centenaire de la Croix-Rouge, la réalisation d'un « Programme de développement du travail Croix-Rouge » s'étendant sur une durée de cinq ans et devant porter ses principaux effets dans les pays en voie de développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud. Ce programme, adopté à Genève en septembre 1963 et dont nous avons déjà eu l'occasion de parler dans les colonnes de notre journal (voir en particulier Revue la Croix-Rouge suisse Nº 1/ 1965) est conforme à l'article 6 des statuts de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge qui stipule que « la Ligue encourage et favorise dans chaque pays l'établissement et le développement d'une société nationale de la Croix-Rouge indépendante et dûment autorisée ». Les Sociétés « aînées » de Croix-Rouge ont été appelées à soutenir ce programme de développement dont bénéficient en première ligne les Sociétés « cadettes », en mettant à disposition du personnel qualifié, ainsi que des contributions en espèces ou en nature.

La Croix-Rouge suédoise, qui a célébré son centenaire en automne 1965, décida, pour marquer cet événement, de participer à l'aide de développement de la Ligue en offrant, par son canal, un certain nombre de bourses d'études à des membres de Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour leur permettre d'accomplir un stage d'études et de travail de six mois, au Secrétariat de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, à Genève.

Sept collaborateurs et collaboratrices des Croix-Rouge yougoslave, congolaise, équatorienne, hondurienne, de la République de Corée et des Philippines, ainsi que du Croissant-Rouge marocain ont bénéficié de cette offre généreuse.

Arrivés à Genève à fin avril, ils ont regagné leurs pays respectifs à l'issue de la XX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge de Vienne à laquelle ils ont eu encore l'occasion d'assister avant leur départ.

Le programme d'études préparé à leur intention tenait compte, avant toute chose, des tâches que ces boursiers seront appelés à assumer par la suite auprès de leur Société nationale: Croix-Rouge de la Jeunesse, secourisme, éducation sanitaire, secours, soins infirmiers, administration. Il comporta cependant aussi l'étude des Conventions, des bases juridiques et de l'organisation générale de la Croix-Rouge.

La Croix-Rouge suédoise avait par ailleurs mis à la disposition du groupe les services d'une secrétaire de la Croix-Rouge britannique, attachée au service de développement des sociétés d'outre-mer de cette dernière.



Les bénéficiaires des bourses d'études offertes par la Croix-Rouge suédoise à l'occasion de son Centenaire, dans le cadre du Programme de développement du travail Croix-Rouge de la Ligue.

De gauche à droite, debout: MM. et M^{lles} Cléophas Mbwisi, Congo; Jane Knudtzon, Grande-Bretagne; Zoran Andric, Yougoslavie; Brahim Hahmar-Legroun, Maroc; Manuel Mora Duron, Honduras; assis: Jun Dong Cho, République de Corée; Gloria Senador, Philippines; Hugo Merino, Grijalva, Equateur. Photo Ligue



Lors de la visite de 2 jours qu'ils ont rendue à la Croix-Rouge suisse, à Berne, nos hôtes sont reçus aux Archives fédérales où sont déposés les instruments de ratification des Gouvernements ayant adhéré aux Conventions de Genève. Sur notre photo, M. Jun Don Cho, Croix-Rouge de la République de Corée et M. Hans Haug, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse.

Photo CRS

Accompagnés de M. Kingsley Seevaratnam, directeur adjoint du Programme de développement de la Ligue et de M. Kai Warras, président exécutif du groupe consultatif chargé des affaires du Programme de développement, les « boursiers de la Croix-Rouge suédoise » ont été les hôtes de la Croix-Rouge suisse, à Berne, les 9 et 10 septembre 1965. Ils ont pu ainsi approcher « sur le vif » certaines activités essentielles d'une Société de la Croix-Rouge. La

deuxième journée de leur séjour dans la ville fédérale comporta aussi une visite à la section locale de Berne-Mittelland et celle du Laboratoire central du service de la transfusion de sang. Elle prit fin par celle des Archives fédérales où nos visiteurs eurent le plaisir de voir et de feuilleter les instruments de ratifications des Conventions de Genève de leur pays respectif. Ce ne fut pas là le moindre plaisir de leur séjour bernois...

Pas de frontières pour la Croix-Rouge

1966 sera l'*Année de la coopération internationale*. Les Nations unies ont adopté comme thème l'extrait suivant d'un discours prononcé à l'Assemblée générale en novembre 1961 par le Pandit Nehru, ancien Premier Ministre de l'Inde:

« Nous vivons dans un monde déchiré par les conflits... et cependant, ce monde subsiste, sans doute grâce à la coopération des nations et des individus... Même aujourd'hui, les pays opposés les uns aux autres dans le domaine politique ou dans d'autres domaines, sont liés entre eux par une vaste coopération. On en sait peu de chose, on en parle peu, tandis que tout ce qui fait l'objet d'un conflit est mis en lumière de mille façons; c'est ainsi qu'on en vient à penser de plus en plus généralement que les conflits constituent une réalité permanente et que nous vivons au bord même de la catastrophe. Ce serait peut-être donner une image plus fidèle de la réalité que d'insister sur les éléments de coopération qui existent dans notre monde actuel et de nous faire comprendre à tous que son existence dépend de la collaboration et non pas des conflits. »

Le Programme de développement de la Ligue des

Sociétés de la Croix-Rouge se réclame fièrement d'être l'un des moyens par lesquels cette coopération « entre pays opposés les uns aux autres dans le domaine politique et dans d'autres domaines » peut se manifester, non pas uniquement par des mots, mais par une assistance mutuelle tangible.

Afin de coordonner l'assistance que se prêtent mutuellement les différentes Sociétés sœurs, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a créé au sein de son administration centrale une Section spéciale qui porte le titre de « Programme de développement ». Cette Section dispose actuellement, en plus des fonctionnaires chargés de l'administration et de la planification, de cinq responsables, spécialistes des principales régions en voie de développement, parfaitement au courant de l'évolution et des progrès de toutes les Sociétés nationales de ces régions ainsi que de leurs besoins. Ils sont également en mesure de fournir les informations nécessaires aux experts techniques de la Ligue sur toute Société en voie de développement. Et ce sont bien souvent ces renseignements qui permettent de faire reposer sur une base solide les conseils donnés aux Sociétés.